Cambrin

Mai 2021

Au fil des mois ...

AGENDA

Samedi 1er Mai
-Remise des médailles du travail REPORTE
-Distribution colis surprise pour les 60 ans et + (9h30/12h)

Vendredi 7 Mai
Passage des 4 jours de Dunkerque ANNULÉ

Samedi 8 Mai:
- Fête de la victoire ANNULÉ
- Marché aux puces de l'APE ANNULÉ
- Salon de la bière et des produits artisanaux

Samedi 15 Mai
Belote Amicale ANNULÉ

Vendredi 28 Mai
Fête des voisins ANNULÉ

Agenda susceptible d'être modifié en fonction de la situation sanitaire

Déchets verts

Rappel :

Les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets

Vous devez mettre vos branchages en fagots. Si vous disposez vos déchets verts dans un sac (20kg maximum), ne le fermez pas. Le service de collecte reprendra les sacs après les avoir vidés. Si vous souhaitez conserver vos sacs, il vous faudra mettre un récipient à proximité pour que les agents puissent les y déposer et ainsi éviter leurs envols. Le volume présenté à la collecte doit être raisonnable et limitée à un volume de 1m³(10 sacs de 100L pour le gazon ou 1m³ pour le branchage)

Le saviez-vous ?

En ce début d'année 2021, le classement des villes et villages où il fait bon vivre vient de paraître. Notre commune y figure en excellente position.

VILLES & VILLAGES
où il fait bon vivre

Position Nationale :
3074/34837
Position parmi les communes de 500 à 2000 habitants:
447 ème

Position Départementale
106 ème
Position parmi les communes de 500 à 2000 habitants dans le Pas-de-Calais
10 ème

*Ce classement se base sur **183 critères**, 152 provenant de l'INSEE et concernant directement chaque commune, 31 provenant d'organismes publics officiels (ministère de l'Intérieur…) et sur **8 catégories** telles que le cadre de vie, la sécurité, la santé, l'éducation, les commerces, les loisirs, les transports où la solidarité.*

www.cambrin.fr @

Ville de Cambrin

Distribution des chocolats de pâques

En raison de l'impossibilité d'organiser la traditionnelle chasse à l'œuf, les enfants Cambrinois ont tous été invités par la municipalité à venir récupérer des chocolats de Pâques à la salle des fêtes.

Cette distribution s'est déroulée en 2 temps.
Les enfants scolarisés à l'école étaient conviés à 16h30, le vendredi 2 Avril, à venir chercher les chocolats remis par les élus.
Dans un second temps, le lendemain matin, une permanence était organisée pour permettre aux petits Cambrinois non scolarisés à l'école de venir récupérer les friandises à la salle des mariages.
Une opération qui a eu beaucoup de succès.

Réception des composteurs

La commune s'est associée à la CABBALR pour effectuer une distribution de Composteurs aux personnes intéressées.
Afin d'encourager cette initiative, la municipalité a participé à l'investissement de ceux-ci pour un montant de 10€. Les 30 composteurs ont trouvé preneur, le samedi 3 Avril de 9h30 à 12h00, les acquéreurs ont récupéré le matériel et reçu de précieux conseils pour la mise en place du compostage à domicile.

Budget Communal

Les élus du Conseil municipal se sont réunis en séance publique le 14 Avril dernier afin d'approuver le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021. Le compte administratif fait état d'un solde d'exécution positif en section de fonctionnement d'un montant de 173.160,48€ pour l'exercice 2020 et d'un solde cumulé positif de 673.890,67€.
En section d'investissement, le résultat de l'exercice 2020 laisse apparaitre un solde positif de 77.329,19€ et un résultat cumulé également positif de 468.812,76€
Les documents budgétaires sont des documents publics que vous pouvez consulter en Mairie sur simple demande préalable auprès des services administratifs.
Le Conseil municipal a également approuvé le maintien des taux de taxes directes locales ce qui signifie que la part communale de vos impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) n'augmentera pas en 2021. Nous consacrerons un article à la fiscalité et aux finances de la commune dans notre prochain fil du mois.

Statue de la liberté

Ce monument emblématique de notre commune suscite beaucoup d'interrogations, voici quelques éléments de réponses :

Cette réplique du célèbre monument de Bartholdi dans le port de New-York est faite de bronze (91,5% de cuivre, 4,5% d'étain et 4% de zinc). Installée sur son socle de 7 mètres de haut réalisé en pierre de Soignies, haute de plus de 2 mètres au niveau de la couronne et 3 mètres à l'extrémité du flambeau, elle pèse plus de 600kg. Vous apercevrez sur son socle une couronne de Laurier, une tête de poilu en bronze et la croix de guerre de la commune ciselée dans la pierre.
Les raisons de la présence de ce monument remontent à l'année 1925, au mois de mars. Le conseil municipal mené par Léonce Quéva décide d'ériger sur la place de Mairie un monument commémoratif en souvenir des 26 enfants morts pour la France pendant la Première Guerre Mondiale. La commune a connu une situation tendue pendant ce conflit de par sa situation géographique, pendant une grande partie de cette guerre, Cambrin a pour ainsi dire toujours été placée sur la ligne de front.
Cette situation explique probablement l'envie de la municipalité d'exalter la victoire à travers le concept de liberté symbolisé par cette statue.
Elle sera inaugurée le 9 Mai 1926, et sera déplacée place Marcel Cabiddu le 19 Mars 2014.
(Article inspiré du supplément Femina de la voix du nord du 3 Avril)

Elections

Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin prochains: Il est possible de vous inscrire sur la liste électorale dès que possible. Un formulaire d'inscription (cerfa n° 12669*02) est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site service public.fr.

En ce qui concerne les procurations, il est désormais obligatoire d'effectuer sa demande en ligne sur **Maprocuration**, de conserver le numéro de référence du dossier et de se rendre au commissariat afin de la valider muni(e) d'une pièce d'identité. Vous recevrez par mail la confirmation et pourrez prévenir la personne concernée.

Travaux

Installation de 10 cavurnes au cimetière et d'un colombarium.

MUTUELLE COMMUNALE

Chères Cambrinoises, Chers Cambrinois,

Dans notre programme nous avons souhaité mettre en place une mutuelle de village.
La crise sanitaire place la thématique de la santé au centre de nos préoccupations. Se soigner peut coûter cher et les aides aux remboursements de soins peuvent elles aussi être très couteuses.

La mutuelle communale allie garanties de qualité et tarifs négociés, ceci pour impacter le moins possible votre budget. Cette avancée sociale faciliterait votre accès aux soins par des garanties et avantages optimaux. Elle vous rendrait également du pouvoir d'achat grâce à des cotisations modérées par rapports aux contrats individuels classiques.
Je vous invite donc à compléter le questionnaire suivant et à le transmettre en Mairie avant le vendredi 28 Mai . Le choix de la mutuelle dépendra des besoins exprimés par la population.
Avec mes sincères salutations

Votre maire - Philippe Drumez

Questionnaire Mutuelle Communale Cambrin

(A transmettre format papier ou par mail à l'adresse suivante : mairiecambrin@wanadoo.fr)

Avez-vous une complémentaire santé : O oui O non
Si oui, de quel type ? O individuelle O d'entreprise O CMU O Contrat santé chez un assureur
Si non, pourquoi : ……..
Quelle est la composition de votre foyer ?
Nombre d'adultes : …….Age :……..
Nombres d'enfants: ……Age :……..

La commune va mettre en place une mutuelle de village à tarifs avantageux, êtes vous intéressés ? O oui O Non
Nom : …… Prénom:……..
Téléphone:…… Mail:……..
Adresse:……

Sortie au Mont Saint Michel

La sortie au Mont Saint-Michel initialement prévue les 15 et 16 Mai est reportée au 2 et 3 Octobre. Au programme: arrivée à 14h à Avranches, mise à disposition des chambres, temps libre, visite du Mont Saint-Michel le dimanche et retour à Cambrin en fin d'après midi. Si vous êtes intéressés, merci de remplir ce coupon et le transmettre en Mairie avant le 28/05.

Comité des fêtes - Sortie au Mont Saint-Michel

Nom :……Prénom:……
Nbre d'enfants:……Nbre d'adultes:……
Tel: ……

Souhaite être contacté pour la sortie au Mont Saint-Michel
du 2 et 3 Octobre